

0491260D
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE FRANCOIS VILLON
AVENUE FRANCOIS VILLON
49130 LES PONTS DE CE
Tel : 0241449052

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Remise d'ordre - modalités d'application

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 36
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/11/2023
Réuni le : 28/11/2023
Sous la présidence de : Gilles Ernoult
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration se prononce sur l'approbation des modalités d'application des remises d'ordre

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Remise_d'_ordre_modalités_d'_application: Les membres du Conseil d'Administration approuvent les modalités d'application des remises d'ordre proposées.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0